

# MÉMOIRE

---

DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR  
LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION  
MINISTÉRIELLE DE GLENCORE POUR LA FONDERIE HORNE  
OCTOBRE 2022



Crédit photo : Nancy Larivière

## Table des matières

Mot de la Mairesse .....	3
Introduction .....	4
Mise en contexte et historique .....	5
Portrait de la Ville.....	6
Rôle des parties prenantes .....	8
Ville de Rouyn-Noranda.....	8
Direction de santé publique régionale et nationale, Centre intégré de santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT).....	9
Fonderie Horne – Glencore.....	9
MELCC – Ministère de l'Environnement et de Lutte aux changements climatiques.....	9
Administratrice d'État .....	10
Société civile.....	10
Impacts, préoccupations et recommandations.....	11
1. Dimension sociale.....	11
1.1. Réparer la fracture sociale .....	11
1.2. Santé et qualité de vie / milieu de vie.....	13
1.3. Confiance envers les institutions et accès à l'information.....	14
1.4. Participation et engagement .....	15
2. Dimension environnementale .....	16
2.1 Qualité de l'air et contaminants .....	17
2.2 Qualité de l'eau .....	18
2.3 Qualité des sols .....	19
2.4 Plan d'action de la Fonderie Horne .....	19
2.5 Imputabilité et responsabilité des parties prenantes.....	21
3. Dimension économique .....	22
3.1 Attractivité et rétention .....	22
3.2 Compétitivité et innovation .....	23
3.3 Relancer et soutenir la Ville ainsi que le milieu.....	24
4. Synthèse des recommandations .....	26
4.1 Milieu de vie, fracture sociale et engagement.....	26
4.2 Amélioration de l'environnement.....	26
4.3 Attractivité, relance et innovation .....	27
Conclusion .....	28

## Mot de la Mairesse

Rouyn-Noranda est à un tournant historique. Les récentes révélations concernant les impacts sur la santé des émissions toxiques de la Fonderie Horne ont suscité une réelle inquiétude dans la communauté. Il est unanime que le statu quo n'est pas une option.

La santé des citoyens et citoyennes étant au cœur de nos préoccupations, le conseil municipal a pris une position claire : le plan de réduction des émissions de la Fonderie Horne doit viser l'atteinte des normes environnementales pour l'ensemble des métaux.

Au cours des derniers mois, les membres du conseil ont pu entendre la voix de plusieurs citoyens et citoyennes qui sont venus exprimer leurs inquiétudes dans le cadre de séances publiques. Nous avons aussi rencontré plusieurs groupes distincts, dont les médecins, les travailleurs et les groupes citoyens. Plus spécifiquement dans le cadre de la rédaction de ce mémoire, nous avons consulté différents comités internes afin d'entendre leurs préoccupations.

Tous ces échanges ont nourri notre réflexion et de toute évidence, le plan actuellement proposé par la Fonderie Horne représente un bon pas en avant, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires afin de répondre aux attentes. Ce plan doit être plus ambitieux. La qualité de l'eau, la qualité des sols, la qualité de vie des citoyens et citoyennes du quartier Notre-Dame et de Rouyn-Noranda doivent également être prises en compte dans un plan holistique. L'entreprise doit être plus à l'écoute et démontrer qu'elle se soucie des préoccupations de son milieu d'accueil avec des méthodes d'avant-garde et de collaboration. Le gouvernement du Québec a quant à lui le devoir et le pouvoir d'imposer et de faire respecter les normes en vigueur. De plus, il a un rôle de suivi essentiel afin de s'assurer de la conformité des ententes intervenues entre les parties prenantes.

Il n'appartient aucunement à la population de Rouyn-Noranda de décider des règles qui doivent être fixées. Remettre cette responsabilité entre les mains de citoyens et citoyennes est inacceptable. Nous sommes des gens innovants et nous souhaitons faire partie de la solution. Cependant, il faut d'abord rétablir le climat de confiance. C'est en protégeant notre population avec des actions concrètes et avant-gardistes que la confiance se rebâtera.

Une fois que nous aurons l'assurance que tous les efforts ont été déployés pour garantir un avenir sain aux gens de Rouyn-Noranda, le gouvernement devra nous soutenir dans un plan de relance de grande envergure : amélioration des soins de santé, soutien au développement local, mesures particulières pour les organismes et les citoyens directement touchés par cette situation. Il faudra voir grand, car les impacts de cette crise se font déjà sentir. Dans un contexte déjà difficile de pénurie de main-d'œuvre, des investissements majeurs seront absolument nécessaires pour que Rouyn-Noranda regagne sa capacité d'attraction.

Je suis convaincue que le meilleur est à venir pour notre ville qui célébrera bientôt son 100<sup>e</sup> anniversaire. Au terme de cette lutte pour une meilleure qualité de l'air, Rouyn-Noranda sera un modèle d'une ville qui s'est tenue debout pour assurer à la population un environnement sain, sécuritaire et prospère. Soyons audacieux et visionnaires, soyons Douce Rebelle.

## Introduction

La Ville de Rouyn-Noranda souhaite déposer un mémoire à l'endroit du ministère de l'Environnement et de Lutte aux changements climatiques (MELCC) dans le cadre des consultations publiques menant au renouvellement de l'attestation ministérielle de Glencore, pour la Fonderie Horne.

La Ville de Rouyn-Noranda a été interpellée dès le premier jour par des citoyens, groupes de citoyens, organismes et entreprises touchées par la question de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda. Elle est un acteur incontournable pour relayer les préoccupations citoyennes ainsi que certaines recommandations qui touchent principalement les sphères d'activités municipales aux instances concernées.

Le présent document fait état d'une grande prudence quant à l'acceptation du plan proposé par Glencore pour le renouvellement de son attestation. Bien que la Ville reconnaisse les efforts faits dans le dossier de la qualité de l'air, beaucoup de questions demeurent sans réponses et plusieurs préoccupations doivent être éclaircies afin de rassurer la communauté et aller de l'avant dans ce dossier en collaboration avec tous les partenaires impliqués.

## Mise en contexte et historique

Le complexe industriel de la Fonderie Horne a toujours eu une place importante dans le paysage de Rouyn-Noranda. Les activités ont commencé dès 1926 et sont à l'origine de la fondation de la ville de Noranda et de Rouyn, deux entités distinctes au départ. La fusion des villes et villages de la MRC a été complétée en 2002. La mine Horne, devenue plus tard la mine Noranda, fut l'une des premières industries minières au Québec et restera en exploitation pendant plus de quarante ans. Le volet fonderie de cuivre remplace entièrement les activités d'extraction minière qui se terminent en 1976. Dès 1979, des études de biosurveillance font état de plusieurs situations préoccupantes face à diverses imprégnations et expositions de la population à certains contaminants.

En avril 1987, Rouyn-Noranda devient la première ville en Amérique à adhérer au concept de *Ville en santé*, à la suite d'une forte mobilisation citoyenne mettant en marche les forces vives et les ressources disponibles au profit de l'amélioration de la qualité de vie. À l'époque, il était surtout question des émissions de soufre.

Depuis 1988, le gouvernement du Québec délivre une attestation d'assainissement, maintenant appelée autorisation ministérielle, à la Fonderie Horne. Cette autorisation, normalement renouvelable tous les 5 ans, est un cadre légal réglementaire amenant la Fonderie à réduire progressivement ses rejets dans le but de diminuer son empreinte environnementale dans son milieu récepteur. L'autorisation ministérielle 2017-2022 avait fixé pour objectif de réduction l'atteinte de 100 ng/m<sup>3</sup> d'arsenic. Cette attestation vient donc à échéance et le gouvernement s'est engagé à effectuer le renouvellement dès la fin de l'année en cours.

En 2018, la Direction de santé publique a publié une étude préoccupante présentant des niveaux d'imprégnation à l'arsenic chez les enfants du quartier Notre-Dame supérieurs à une population d'enfant non exposé à des activités industrielles de ce type. Depuis, plusieurs autres études et analyses ont été révélées et l'inquiétude de la population devient de plus en plus grandissante. La couverture médiatique et sur les réseaux sociaux a atteint des records dans les derniers mois à l'échelle locale, régionale, provinciale et même à l'échelle canadienne.

Ainsi, le dossier inquiète grandement les citoyens et la Ville de Rouyn-Noranda. Le conseil municipal, soutenu par l'administration, interpelle de façon soutenue les acteurs locaux, régionaux et nationaux afin que des solutions soient implantées dès que possible. À l'approche du renouvellement de l'attestation, les citoyens sonnent un cri d'alarme et se tournent vers leurs élus municipaux. La Ville souhaite jouer son rôle de vigie et d'influence pour améliorer la situation et trouver des solutions aux bénéfiques d'un milieu de vie plus sain.

## Portrait de la Ville

La Ville de Rouyn-Noranda possède le statut particulier de ville-municipalité régionale de comté (MRC) depuis 2002 avec les compétences s'y rattachant, comme la gestion et l'aménagement du territoire, le plan de gestion des matières résiduelles, le schéma de couverture de risque, le bon état de fonctionnement des cours d'eau, etc. Son territoire couvre une superficie de 6 483 km<sup>2</sup>. Cela en fait la 5<sup>e</sup> plus étendue du Québec sur 1 108 municipalités.

La population de Rouyn-Noranda se classe au 28<sup>e</sup> rang des municipalités québécoises avec ses 43 053 habitants. Elle représente également 29 % de la population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et affiche la plus importante augmentation démographique de la dernière décennie. Le territoire de la ville comprend un pôle central et 12 quartiers ruraux. Les distances à parcourir entre le centre et les limites du territoire se trouvent de 40 à 50 kilomètres dans chaque direction. Cependant, près de trois quarts de la population vit en milieu urbain dans un rayon de moins de 8 km de la Fonderie Horne.

Rouyn-Noranda représente la principale ville de l'Abitibi-Témiscamingue par sa taille, sa position géographique et la diversification des établissements de services et de commerces. L'extraction de minerai et sa première transformation ont façonné le développement économique. Au fil des années, une filière minière intégrée, portée par les innovations et les exportations s'est créée. Devenu « capitale administrative de la Région administrative Abitibi-Témiscamingue » dès 1966, Rouyn-Noranda accueillera dans les décennies suivantes de nombreux sièges du secteur public, confirmant son rôle central dans la dynamique régionale. Aujourd'hui, la Ville bénéficie d'un pôle économique et commercial diversifié et d'un important secteur de services gouvernementaux et institutionnels, avec la présence notamment de l'UQAT et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Le pôle de recherche et d'éducation est reconnu à travers le monde. Rouyn-Noranda a la chance d'avoir un milieu culturel dynamique dont ses festivals dépassent les frontières régionales. Si la Fonderie Horne représente encore aujourd'hui un acteur économique incontournable, la majeure partie de l'activité économique est toutefois rattachée aux instances de santé, d'enseignement et de l'administration publique qui regroupent près de 7 000 emplois.<sup>1</sup>

### **Quartier Notre-Dame (QND)**

Le quartier Notre-Dame, situé à proximité de la Fonderie Horne, a été construit à l'origine par la Mine Noranda en 1926 pour loger les travailleurs, une pratique courante à l'époque. Aujourd'hui, le quartier s'est diversifié et accueille des gens de tous âges, de toutes origines et de toutes les tranches de revenus. Plus connu sous le nom du Vieux-Noranda, ce quartier est le cœur culturel de la Ville.

Une réputation acquise notamment en raison de la présence de plusieurs lieux culturels d'importance, que ce soit l'Agora des Arts, le Petit Théâtre du Vieux-Noranda, l'Écart lieu d'art actuel, la Maison en sol mineur ou encore le mythique Cabaret de la dernière chance. Chaque année, le quartier vibre au rythme de festivals d'envergure, tels que le Festival de musique émergente (FME) et le Festival des guitares du monde en Abitibi-

---

<sup>1</sup> [https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat\\_2022\\_portrait\\_mrc\\_rouyn-noranda.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat_2022_portrait_mrc_rouyn-noranda.pdf)

Témiscamingue (FGMAT). La vie du quartier est aussi dynamisée par la présence de plusieurs commerces et entreprises, du Centre des congrès, de l'Aréna Dave-Keon et des Huskies de Rouyn-Noranda, de deux écoles primaires et de deux centres de la petite enfance. Toutefois, notamment en raison de sa très grande proximité avec la Fonderie, le secteur au nord de l'avenue Carter a tendance à se dévitaliser davantage et une partie de ces résidents sont plus vulnérables. La présence de la Ressourcerie Bernard Hamel, qui offre des services de banque alimentaire, de friperie et de trouvaillles pour la maison joue un rôle social important pour les personnes plus défavorisées. De plus, notamment en raison de la présence de logements abordables, un nombre appréciable de nouveaux arrivants s'installent dans le quartier Notre-Dame, mettant à risque leur santé et celle de leur famille, trop souvent à leurs dépens.



Carte pour la réhabilitation des sites du QND issue de la Santé publique.

## Rôle des parties prenantes

Plusieurs parties prenantes entrent en jeu dans le contexte actuel. Voici une présentation non exhaustive des principaux acteurs.

### Ville de Rouyn-Noranda

Comme le précise le gouvernement sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les municipalités « contribuent aujourd'hui à la mise en place et au maintien de milieux de vie adaptés aux besoins de citoyens. Les municipalités favorisent également le déploiement de conditions propices à l'activité économique sur leur territoire et sur l'ensemble de leur région d'appartenance. [...] Ainsi, la municipalité assume des responsabilités en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitation, de voirie, de développement communautaire et culturel, de loisirs, de transport en commun en milieu urbain, d'assainissement des eaux usées, etc. »<sup>2</sup>

Par son conseil municipal et son personnel, la Ville offre des services variés en plus de créer et maintenir un milieu de vie bienveillant et de qualité pour la population afin d'en assurer son plein développement économique et social. C'est dans cette optique que la Ville de Rouyn-Noranda mobilise et concerte les instances gouvernementales afin de répondre aux besoins et préoccupations du milieu dans le contexte actuel.

En effet, une ville n'a ni les moyens ni l'expertise en matière de santé populationnelle, de gestion de la qualité de l'air ou d'encadrement environnemental des procédés industriels. Ces éléments relèvent directement du gouvernement du Québec par ses ministères responsables (ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Environnement et de Lutte aux changements climatiques). Soulignons que la Loi sur les cités et villes ne confère à la Ville aucune autorité en la matière.

Toutefois, par son rôle de gouvernement de proximité, le conseil municipal agit à titre de représentant direct et crédible de la population auprès des autres paliers décisionnels.

---

<sup>2</sup> <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/organisation-territoriale/organisation-territoriale-municipale/regime-municipal-general>

## Direction de santé publique régionale et nationale, Centre intégré de santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT)

« Le CISSSAT est responsable de veiller au maintien, à l'amélioration de l'état de santé et au bien-être de la population de la région. »<sup>3</sup> La Loi sur les services de santé et les services sociaux mandate légalement les directeurs de santé publique d'assurer, de maintenir et d'améliorer la santé de la population.

### Fonderie Horne – Glencore

Glencore est une entreprise multinationale dont l'extraction de matières premières représente l'une de ces principales activités. Elle est notamment une des plus grandes productrices mondiales de métaux de cuivre. En 2016, elle employait environ 155 000 personnes dans 50 pays. La Fonderie Horne, qui produit des anodes de cuivre pures à 99,1 %, représente un complexe industriel majeur à Rouyn-Noranda. Étant la seule fonderie de cuivre au Canada, elle est également une usine de traitement des matériaux recyclés divers, dont les composants électroniques. Il s'agit du plus important recycleur de matériel électronique de notre continent et du plus grand producteur de cuivre et de métaux précieux en Amérique du Nord. Ce sont environ 600 emplois directs et 1850 emplois indirects qui sont reliés à ses activités. La vision de la Fonderie Horne est de devenir la référence mondiale en transformation et recyclage durable des métaux.<sup>4</sup> Les opérations de la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda font partie d'un écosystème industriel beaucoup plus grand. Elles sont notamment directement reliées à l'affinerie CCR à Montréal-Est où travaillent 550 personnes.

### MELCC – Ministère de l'Environnement et de Lutte aux changements climatiques

La mission du MELCC est de contribuer au développement durable du Québec en jouant un rôle clé dans la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité au bénéfice des citoyens. Ce sont 23 lois et environ 74 règlements et politiques qui relèvent de ce ministère<sup>5</sup>. Le MELCC est responsable d'émettre les autorisations ministérielles qui régissent un cadre légal réglementaire issu de la loi sur la qualité de l'environnement (LQE).

---

<sup>3</sup> <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/mission-vision-et-valeurs/>

<sup>4</sup> <https://www.glencore.ca/fr/horne/qui-nous-sommes/notre-vision-mission-et-valeurs>

<sup>5</sup> <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/lois-et-reglements>

## Administratrice d'État

À la demande de la Ville de Rouyn-Noranda le 4 août 2022<sup>6</sup>, le gouvernement du Québec a nommé Mme Hélène Proteau comme administratrice d'État pour assurer la coordination de l'action gouvernementale dans le dossier.

Dans ce contexte de renouvellement de l'autorisation ministérielle, l'administratrice d'État a le mandat suivant :

- Entretenir les liens et assurer les suivis avec la municipalité et les autres parties prenantes (comité de citoyens, Direction régionale de santé publique, chambre de commerce, Fonderie Horne, etc.);
- Établir les liens nécessaires avec les ministères impliqués dans le dossier et assurer une coordination efficace de l'information qui circule dans la région en provenance de ces ministères;
- Assurer un suivi continu avec le ministère du Conseil exécutif afin de garantir la bonne coordination des différents ministères impliqués (MELCC, ministère de la Santé et des Services sociaux, MAMH et ministère de l'Économie et de l'Innovation).

## Société civile

Depuis la sortie du premier rapport de biosurveillance par la Direction régionale de santé publique, la société civile joue un rôle clé dans l'évolution du dossier de la Fonderie Horne. Le Groupe ARET (Arrêt des rejets d'émissions toxiques) s'est formé spécifiquement pour suivre cet enjeu de près et interpeller les différentes instances concernées. La section locale de Mères au front s'est mobilisée, des médecins se sont regroupés au sein du comité IMPACTE (Initiative Médicale pour une Action Contre la Toxicité Environnementale) pour informer la population des risques pour leur santé, l'initiative citoyenne RN Rebelle a été lancée, le Syndicat des travailleurs de la Mine Noranda-CSN a pris la parole publiquement, tout comme plusieurs autres organismes du milieu.

À plusieurs reprises, ces groupes et plusieurs citoyens se sont exprimés lors des séances publiques du conseil municipal afin d'exprimer leurs inquiétudes et réclamer l'atteinte de la norme de 3ng/m<sup>3</sup> d'arsenic.

Leur mobilisation démontre l'importance de l'enjeu pour une partie de la population.

---

<sup>6</sup> <https://www.environnement.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=4811>

## Impacts, préoccupations et recommandations

La Ville de Rouyn-Noranda est soucieuse de créer un avenir responsable pour les générations futures et propose ainsi une réflexion selon une approche de développement durable. Le besoin d'intégrer toutes les dimensions sociales, humaines, physiques, économiques et écologiques teinte depuis le début les réflexions au sein de l'organisation municipale et avec ses partenaires.

### 1. Dimension sociale

**« Ce n'est pas à la population de Rouyn-Noranda de décider de la poursuite des activités de la Fonderie ou non. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités. »<sup>7</sup>**

La Ville constate des impacts négatifs bien réels dans plusieurs composantes sociales. Si les impacts sur la santé sont bien exposés et documentés par les différentes instances expertes et les médias, d'autres éléments tout aussi importants sont grandement préoccupants et méritent d'être mis en lumière. Une mobilisation et une polarisation des positions autour du sujet des émissions atmosphériques sont observées. Elles entraînent une importante fracture sociale au sein de notre population. Cette fracture a commencé avec les études de biosurveillance de 2018 et 2019, mais elle est de plus en plus importante depuis les derniers mois.

La situation actuelle engendre un terreau fertile à l'effritement, voire à la naissance d'une crise de confiance envers les institutions responsables (santé, environnement et gouvernement du Québec). De plus, l'accès à l'information, sa compréhension et sa diffusion auprès des citoyens et particulièrement ceux du quartier Notre-Dame sont problématiques à maints égards. La question d'une zone de transition et le manque d'information entourant une possible zone tampon ainsi que les différentes mesures recommandées par la Santé publique pour limiter l'exposition des individus créent un milieu de vie particulièrement anxiogène.

#### 1.1. Réparer la fracture sociale

Bien que les émissions et impacts de la Fonderie soient documentés et connus tant par les autorités responsables que par la population, la mobilisation en faveur des changements nécessaires crée une fracture sociale grandissante au sein de la population.

Pour une partie des citoyens, les efforts mis de l'avant semblent acceptables. En effet, certains relativisent la gravité de la situation en comparant avec les

---

<sup>7</sup> Les diverses citations inscrites sont des propos retenus ici et là auprès de citoyens ou de membres de comité lors des consultations effectuées par la Ville dans le cadre de la rédaction de son mémoire.

conditions passées : « *Il y a 15-20 ans, c'était encore plus polluant, ça goutait la mine pis on n'est pas mort de ça!* ». « *J'ai toujours vécu ici, toute ma famille et personne n'est malade, ce n'est pas aussi pire qu'ils le disent* ». Un son de cloche totalement différent s'entend par ailleurs. Plusieurs jeunes familles notamment sont grandement préoccupées par les données et études mises de l'avant dans les dernières années. Le 23 septembre dernier, plus de 900 citoyens ont marché dans les rues de Rouyn-Noranda afin de réclamer l'atteinte de la norme de 3ng/m<sup>3</sup> d'arsenic. Ces gens, très inquiets pour leur santé et celle de leurs enfants et petits-enfants, veulent des changements immédiats.

Les tensions sont de plus en plus vives entre les membres de notre communauté sur les mesures adéquates à mettre en place. Toutefois, tous se rallient et partagent la volonté de préserver cette industrie importante; « **personne ne veut que ça ferme** ». C'est pourquoi les récentes interventions du premier ministre préoccupent la Ville et la communauté. Soumettre la population à un référendum sur l'avenir de la Fonderie viendrait diviser et exacerber davantage les tensions et la fracture sociale. Des efforts devront être fournis pendant plusieurs années pour rebâtir les ponts et assurer le bien-être et la paix sociale. Relancer des consultations dans l'état des lieux actuel ferait assurément franchir un point de non-retour pour lequel il faudrait des mesures encore plus fortes pour panser les blessures. Les ministères de la Santé et de l'Environnement, grâce à leur expertise approfondie, doivent dicter les règles encadrant les activités économiques et non le contraire.

N'oublions pas les travailleuses et travailleurs de l'entreprise et leur famille qui sont en quelque sorte des victimes collatérales de cette situation. Du jour au lendemain, ils se sont retrouvés au cœur d'une tempête médiatique ou tout un chacun sur la place publique commente et se positionne sur leurs sorts et l'avenir de leur employeur. Ce sont quelque 600 familles qui sont touchées et préoccupées qui doivent cohabiter avec une communauté tendue en raison des émissions toxiques de la main qui les nourrit. Le Syndicat des travailleurs de la Mine Noranda-CSN a d'ailleurs tenu une activité publique afin d'amorcer un dialogue avec la population. Le syndicat a rappelé que les employés sont mobilisés dans la transition de leur entreprise et qu'ils souhaitent faire partie de la solution.

**Recommandation :**

Pour l'ensemble de ces constats, des projets rassembleurs et porteurs devront être mis de l'avant pour mobiliser et soutenir notre milieu et la collectivité. Pour réparer ce qui est brisé et panser ce qui est douloureux, **la ville s'attend à une collaboration des différents paliers gouvernementaux dans les projets de réhabilitation ou de structuration de la Ville vers un milieu de vie plus sain pour la population.**

## 1.2. Santé et qualité de vie / milieu de vie

***« Pour la Ville, préserver la santé de la population doit dicter tout le reste, c'est également la seule posture qui nous permettra de sortir de cette crise sans précédent. »***

C'est par résolution unanime du conseil que la Ville a **demandé qu'un plan de santé global soit présenté d'ici novembre 2022**. Il est primordial d'obtenir des soins spécialisés accessibles. Une prise en charge particulière des femmes enceintes et des populations impactées ou vulnérables doit prioritairement être mise en place. Considérant l'ensemble des données démontrant les impacts réels des émissions toxiques sur la santé de la population de Rouyn-Noranda, l'avis des autorités de santé expertes s'avère nécessaire afin d'identifier si des études complémentaires, des dépistages, des mesures de prévention ou d'atténuation doivent être mis de l'avant rapidement. La Direction régionale de santé publique, en collaboration avec le CISSSAT, doit convenir d'un plan traitant à la fois les besoins actuels et envisagés sur le plan curatif, clinique, de communication, de santé et de bien-être général de la population. À une situation exceptionnelle, il faut des mesures exceptionnelles.

La présence d'un centre de cancérologie régional complètement neuf et non opérationnel est tout simplement inacceptable. Alors que tous les outils pour traiter les cancers sont disponibles et que les données de santé publique démontrent clairement une incidence de cancer plus élevée à Rouyn-Noranda, les personnes atteintes doivent aller à Montréal pour recevoir les soins qu'ils ont le droit de recevoir ici. Cette aberration amène des gens à refuser des traitements. En effet, un écart important subsiste indiquant qu'il y a moins de personnes résidentes en Abitibi-Témiscamingue qui suivent des traitements de radiothérapie en comparaison avec la moyenne québécoise. Il est insensé d'évoquer la pénurie de main-d'œuvre pour expliquer la situation ou plutôt ce drame, alors que des ressources formées existent et travaillent ailleurs. Il faut trouver des solutions innovantes, mettre en commun les ressources du réseau de la santé et régler pour de bon cette incohérence. **Le centre de cancérologie doit être opérationnel, et ce sans délai.**

***« Des gens d'ici et de toute la région ne peuvent pas être soignés et préfèrent mourir plutôt que d'être soignés à l'extérieur. »***

**Recommandation :**

La Ville demande au gouvernement de donner les moyens aux responsables locaux de la santé et du MELCC afin que des suivis serrés sur les impacts et le respect des normes soient effectués, c'est-à-dire :

- mettre les ressources nécessaires pour ouvrir le centre de cancérologie régional dès 2022;
- octroyer des ressources supplémentaires à la santé publique régionale afin qu'elle puisse réaliser des études ou analyses supplémentaires selon les besoins en temps réel;
- libérer les ressources nécessaires pour que les suivis environnementaux effectués par le MELCC soient effectués sans délai, et qu'ils aient les moyens de réaliser ou de soutenir des études et les analyses complémentaires selon les besoins et les impacts.

La Ville est en accord avec l'ensemble des recommandations de la Direction de santé publique du CISSAT sur les émissions de la Fonderie Horne et sur le plan déposé dans le cadre du renouvellement de son autorisation ministérielle dans l'avis déposé le 15 octobre 2022. Elle demande au gouvernement de tenir compte de ces recommandations.

### 1.3. Confiance envers les institutions et accès à l'information

À certains moments, des différences notables dans les discours de la Direction de santé publique régionale et du directeur de santé publique nationale ont été constatées, entraînant des doutes au sein de la population. De plus, le manque de données sur une situation pourtant abondamment documentée et le temps nécessaire pour prendre position dans le dossier nuisent grandement à la crédibilité et à la confiance envers les experts de santé sur la gravité de la situation actuelle.

La tenue d'une consultation publique dans le cadre du renouvellement de l'autorisation ministérielle a été accueillie favorablement par la Ville. Or, la consultation actuelle soulève plusieurs questions légitimes puisqu'elle ne repose pas sur des faits mesurables, avérés et scientifiques, mais invite plutôt la population à émettre un avis, une opinion sur le plan de réduction que la Fonderie Horne propose. Ce plan proposé ne renseigne en aucun cas les citoyens sur les capacités industrielles de la Fonderie à mettre en place des solutions. La population étant déjà en crise de confiance envers les institutions, leur demander de se prononcer sur un plan provenant de l'industrie elle-même est un peu « dérisoire », sans oublier la complexité et la difficulté de compréhension qu'implique l'interprétation des données et de l'information transmise pour soutenir la population dans la complétion du sondage. Bref, par sa forme, qui traduira le niveau « d'accord ou de désaccord » sur la proposition de l'entreprise, cette consultation traduira simplement le niveau de dissension sociale déjà observée.

La Ville demeure donc sceptique face à l'approche actuelle et aux conclusions qui seront tirées d'un tel exercice. Bien que le conseil ait invité et encouragé la population à participer en grand nombre à l'exercice, la possibilité de trancher sur l'avenir de la santé d'une population en se basant l'avis populaire reste inquiétante.

Les déclarations du premier ministre qui traduisent davantage les enjeux économiques et de faisabilité de l'entreprise, l'absence de plan clair de la part du MELCC et le manque de communication de la Fonderie et de son propriétaire contribuent à mettre en danger la confiance du public envers le gouvernement et ses institutions. Le travail en silo des différents ministères impliqués ou organismes conjugués à des communications déficientes minent la confiance du public. Les délais dans les suivis et le temps de latence par le passé ont donné une impression de manque de sérieux et de rigueur de la part du MELCC et de capacité à assurer une réelle surveillance des émissions atmosphériques, de la contamination des sols et des eaux. Si le passé est garant de l'avenir, toutes les mesures doivent être prises afin d'assurer que, cette fois-ci, les normes et les engagements à inclure dans l'autorisation ministérielle soient respectés, et que dans le cas contraire des sanctions exemplaires ou des mesures fortes en soient la conséquence directe. L'objectif consiste à mettre les problèmes en évidence et, par la collaboration, trouver des solutions.

**Recommandation :**

La Ville de Rouyn-Noranda recommande que des mesures soient prises le plus rapidement possible pour regagner la confiance de la population envers les institutions par la mise en place de ressources humaines supplémentaires dans la surveillance, le transfert et la vulgarisation des informations de la part de la Fonderie Horne et du MELCC.

La Ville recommande que des efforts supplémentaires de communication soient faits par les ministères concernés, tant pour consulter la population que pour la vulgarisation de l'information transmise, et ce, afin de rejoindre les populations les plus touchées directement.

#### 1.4. Participation et engagement

Malgré la tempête, la Ville se réjouit de constater une mobilisation du milieu et une volonté de changement très largement partagée tant dans les groupes et organisations communautaires que dans le milieu des affaires et des entrepreneurs. Les gens de Rouyn-Noranda seront au rendez-vous pour mettre en œuvre les solutions innovantes nécessaires et assurer la prospérité du milieu.

L'émission d'une autorisation ministérielle n'est qu'une seule étape vers un rétablissement et l'amélioration du milieu de vie de Rouyn-Noranda et de la région. Bien d'autres actions devront être mises en place par la suite pour maintenir la vitalité du quartier Notre-Dame et de la Ville de Rouyn-Noranda, en plus de redorer l'image et l'attractivité de l'ensemble de la région.

Il y a lieu de profiter de cette période charnière dans l'histoire de la ville pour faire en sorte que la mobilisation locale et régionale devienne un élément d'influence positive, d'innovation et de progression.

**Recommandation :**

La Ville souhaite que le travail de cohésion et d'inclusion se poursuive au-delà de l'émission d'une autorisation ministérielle avec l'ensemble des parties prenantes et notamment le gouvernement et la Fonderie Horne. La Ville recommande également d'inclure une démarche prospective et de consultation du milieu dans l'élaboration d'un guide de cohabitation et d'élaboration des perspectives.

## 2. Dimension environnementale

***« La problématique des émissions atmosphérique d'arsenic ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. »***

Le MELCC tient une consultation publique pour recueillir les opinions, les préoccupations de la population et des parties prenantes avant de statuer officiellement sur les prochaines exigences à imposer à l'entreprise Glencore pour la Fonderie Horne. Une grande quantité de documents ont été mis à la disposition du public pour obtenir une analyse et une réflexion complète, ce que la Ville accueille favorablement. Cependant, le formulaire, plus adapté à une vulgarisation du dossier, ne traite que de la question des émissions atmosphériques, et c'est également le cas du plan d'action présenté par l'entreprise.

Il est primordial de rappeler que l'objectif de l'autorisation ministérielle est de réduire progressivement les rejets et de les rendre compatibles avec la capacité des milieux récepteurs et des êtres vivants, qu'il s'agisse des eaux de surface ou souterraines, de l'air ambiant, ou des sols. Cette autorisation vise tous les types de rejets (eaux usées, émissions atmosphériques et bruit, matières résiduelles, autant ceux émis dans l'air, dans l'eau que sur les sols). Elle peut également exiger des études, des caractérisations, de la surveillance et lorsque les objectifs fixés ne sont pas atteints, le MELCC dispose de plusieurs outils coercitifs.

## 2.1 Qualité de l'air et contaminants

Des critères de qualité de l'atmosphère définis selon la loi sur la qualité de l'environnement servent d'évaluation de la qualité de l'air. Ces critères sont accompagnés de normes selon les articles 196 et 197 et l'annexe K du règlement sur l'assainissement de l'air (RAA), et ont été déterminés de manière à « protéger la santé humaine et à minimiser les nuisances et les effets sur les écosystèmes »<sup>8</sup>.

La prochaine autorisation ministérielle doit absolument être plus sévère que les annonces présentées actuellement. La Ville est en faveur de l'atteinte de seuils sécuritaires plus rapidement et d'imposition de critères qui protégeront la population et l'environnement. À terme, les normes environnementales pour l'ensemble des métaux devront être atteintes. Les mesures et les suivis des émissions atmosphériques doivent également considérer l'ensemble des métaux régis dans le RAA. Par ailleurs, si les modélisations présentent une réelle diminution des émissions d'arsenic dans des rayons plus éloignés, pourquoi ne pas imposer un seuil dans des stations plus éloignées comme garantie pour la population?

L'émergence des métaux rares et d'autres contaminants dont les effets cumulatifs sont complètement inconnus devraient minimalement imposer une acquisition de connaissance plus forte de la part des autorités gouvernementales. Par ailleurs, les mesures de particules fines ne doivent pas être négligées au niveau des mesures prises en continu et des seuils. Plusieurs citoyens ont régulièrement fait des demandes pour obtenir des mesures d'alarme ou d'avertissement lorsque les émissions sont très élevées pour que la population adopte des comportements favorables à prévenir les expositions en période critique. Ce sont des pratiques courantes qui permettraient d'améliorer la transparence et le sentiment de confiance des citoyens. **La Ville appuie l'avis de la Santé publique locale émis le 15 octobre dernier concernant la qualité de l'air.**<sup>9</sup>

En 2019, le gouvernement du Québec a octroyé une subvention de 6 M\$ à la Ville de Rouyn-Noranda pour effectuer des travaux de verdissement des rues et des ruelles d'une partie du quartier Notre-Dame (entre la 4<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> Rue au nord de la rue Carter), cette mesure ayant pour objectif d'obtenir des gains environnementaux. Dans l'intérêt des citoyens du quartier Notre-Dame, la Ville de Rouyn-Noranda souhaite obtenir le financement pour étendre ces travaux, notamment à l'ouest du quartier. La première phase des travaux qui s'est terminée à l'automne 2022, s'est d'ailleurs déroulée avec succès.

---

<sup>8</sup> <https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/criteres/index.htm>

<sup>9</sup> [https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/2022-10-15\\_Avis-DSPu-AT\\_Renouvellement-autorisation-ministerielle-Glencore-Fonderie-Horne\\_Final-web.pdf](https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/2022-10-15_Avis-DSPu-AT_Renouvellement-autorisation-ministerielle-Glencore-Fonderie-Horne_Final-web.pdf)

**Le conseil demande à l'entreprise de faire mieux et plus afin de viser l'atteinte des normes pour l'ensemble des métaux et contaminants.**

**Recommandation :**

La Ville recommande d'avoir plus de stations de mesures dans le périmètre urbain, peu importe l'orientation des vents dominants, que les mesures soient prises plus fréquemment à ces stations et que les mesures soient prises pour plus de métaux que la liste proposée actuellement ou apparaissant dans l'ancienne attestation.

Concernant la station légale et principale de mesure, la Ville est en accord sur l'imposition de seuil journalier, mais se questionne sur le niveau qui sera accordé et est d'avis de proposer un seuil en fonction des normes du RAA plutôt qu'en fonction des données historiques. Comme pour les autres stations, la Ville souhaite que la liste de métaux mesurés soit complète et que des mesures de particules fines soient incluses.

Par ailleurs, la Ville demande que des efforts soient démontrés pour identifier les solutions afin d'accélérer l'atteinte de  $15 \text{ ng/m}^3$ , ainsi que de présenter qu'une réflexion sérieuse est en cours afin d'atteindre le  $3 \text{ ng/m}^3$ .

La Ville recommande que les travaux de recherche et l'acquisition de connaissance se poursuivent afin d'étudier les impacts sur la santé et sur l'environnement des différents contaminants, notamment des contaminants émergents, tels que les terres rares sur le territoire de Rouyn-Noranda.

## 2.2 Qualité de l'eau

Le sujet de la gestion des eaux est difficile à traiter, car le plan d'action de la Fonderie ne fait mention d'aucune action sur le sujet. Aux vues des connaissances sur la situation problématique et récurrente des eaux usées, des nombreux avis de non-conformité et des avis de toxicité des effluents, la Ville s'attend à des exigences de l'autorisation ministérielle plus restrictives, tant sur les normes que sur les moyens à mettre en place pour améliorer la situation. Ayant des résidus toxiques à même les milieux hydriques au cœur du noyau urbain de Rouyn-Noranda, la Ville est en droit d'exiger une gestion des eaux usées et des effluents irréprochables, et ce, accompagnée d'un suivi plus rigoureux et plus transparent que ce qui a été fait jusqu'à présent.

Au-delà des exigences imposées dans l'autorisation ministérielle, la Fonderie Horne détient un large territoire et la Ville souhaite devenir un collaborateur privilégié pour des projets de gestion des eaux de ruissellement ou de réhabilitation de sites au lourd passif environnemental. Les infrastructures qui délimitent les bassins de rétention sont par ailleurs un élément important qu'il faudra travailler ensemble à l'avenir.

**Recommandation :**

En ce sens, la Ville recommande une prise de responsabilité et des améliorations significatives sur la gestion des eaux usées, des eaux de ruissellement et des eaux souterraines des différents sites de la Fonderie Horne et de son milieu récepteur.

### 2.3 Qualité des sols

Les impacts sur la santé des sols contaminés sont un sujet majeur et déjà bien connu. D'ailleurs, la Santé publique a évalué des risques engendrés par une exposition chronique. Les dépôts de poussière des émissions atmosphériques futures viennent se superposer aux émissions atmosphériques passées responsables du lourd passif environnemental, et d'une contamination élargie de nombreux terrains sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda. Ces dépôts historiques affectent non seulement la santé de la population, mais imposent également des impacts financiers et des délais supplémentaires dans de nombreux projets privés et commerciaux.

La Ville salue les efforts menés par la Fonderie Horne et les gouvernements pour la mise à jour des protocoles d'analyse des terrains du quartier Notre-Dame et pour les travaux déjà en cours de décontamination des terrains les plus critiques. Ces actions permettent en effet de limiter l'exposition des populations vulnérables et notamment des enfants.

**Recommandation :**

La Ville souhaite explorer la possibilité d'élargir le périmètre d'analyse à l'extérieur du quartier Notre-Dame, dans un souci d'amélioration des connaissances et d'un principe de prévention pour d'autres populations vulnérables potentiellement exposées à des concentrations de contaminants.

### 2.4 Plan d'action de la Fonderie Horne

La position de la Ville de Rouyn-Noranda quant à la proposition déposée par l'entreprise a été exprimée clairement : le plan est insuffisant et manque d'ambition, tant au niveau des délais de réalisation que sur la portée des actions. Ce serait une grave erreur de répéter l'histoire avec une autorisation ministérielle qui se pencherait uniquement sur des cibles quant aux émissions d'arsenic dans l'air. La nouvelle attestation devra viser de nouvelles mesures beaucoup plus larges, tant en termes de contaminants dans l'air, que de contamination des écosystèmes et de protection de la santé de la population. Si l'entreprise ne propose pas mieux, le conseil s'attend à ce que le gouvernement l'exige.

La Ville souhaite relever les efforts de la Fonderie Horne et de ses employés locaux pour trouver des solutions. **Les propositions depuis le mois de mai vont dans le sens souhaité qui est de réduire significativement l’empreinte environnementale de ce complexe industriel et de trouver des solutions.**

Les activités de présentation de projet, tel que tenues le 12 octobre dernier par la Fonderie Horne, sont également des exercices nécessaires pour regagner la confiance de la communauté et améliorer les communications qui sont névralgiques pour assurer l’adhésion de l’ensemble des parties prenantes.

Toutefois, la confiance du public ne pourra se regagner qu’avec des actions concrètes et rapides visant la réduction des émissions toxiques. En ce sens, la Fonderie Horne doit tout mettre en œuvre, et ce dès maintenant, pour réaliser son plan d’action et intégrer des recommandations proposées par la Santé publique locale et le rapport du comité interministériel<sup>10</sup>. L’aménagement de la zone de transition et l’asphaltage du stationnement sont des mesures prévues depuis 2018, simples à réaliser et qui tardent pourtant à être concrétisées.

#### **Le plus rapidement possible**

La Ville comprend que les délais pour parvenir à un seuil prescrit peuvent être induits par une multitude de facteurs et d’impondérables, tels que des contraintes techniques, des délais de commande d’équipements, de disponibilité de la main-d’œuvre, etc. C’est pourquoi il n’est pas de la responsabilité de la Ville ou des citoyens de porter ce fardeau technique de définir le délai acceptable et réalisable. Toutefois, la Ville insiste sur le fait que le délai doit être le plus court possible et souhaite que le MELCC assume pleinement son rôle et fasse preuve de plus de vigueur dans les diverses mesures et exigences octroyées. Si les délais prescrits par la Santé publique ne peuvent pas être atteints par l’entreprise, il serait impératif d’en avoir les justificatifs et de prévoir des mesures compensatoires qui viendront protéger la santé et l’environnement.

#### **Recommandation :**

La Ville recommande d’obtenir un plan d’action qui considère des améliorations sur l’ensemble des impacts environnementaux des activités de la Fonderie Horne et pas seulement sur les émissions atmosphériques : plan de gestion et d’amélioration des eaux usées, implication dans l’amélioration et la réduction des impacts sur le milieu récepteur, gestion des déchets et notamment des matières dangereuses, transparence et collaboration dans les plans de communications, d’attractivité et de réhabilitation.

La Ville demande à la Fonderie Horne d’accélérer les travaux de la zone de transition afin de terminer ce projet dans les plus brefs délais.

---

<sup>10</sup> <https://www.environnement.gouv.qc.ca/communiques/2021/20210326-rapport-inter-fonderie-horne.pdf#page=61>

## 2.5 Imputabilité et responsabilité des parties prenantes

Ce sujet, déjà légèrement abordé dans la dimension sociale, fait état du climat de méfiance envers l'entreprise et les diverses instances gouvernementales. L'historique des activités de la Fonderie, le manque de transparence de données apparent selon les différentes sorties médiatiques, les délais pris par le passé dans les émissions des autorisations ministérielles et le plan d'action incomplet de l'entreprise sont des éléments rendant légitimes le doute et la méfiance grandissante des communautés envers la rigueur et la réelle volonté de déployer des efforts pour réduire les émissions. En effet, les émissions ont plutôt augmenté au lieu de diminuer récemment. De plus, une trentaine d'avis de non-conformité ont été émis par le MELCC au cours des cinq dernières années, alors que seulement deux sanctions administratives et pécuniaires auraient été délivrées. Le faible nombre et le montant peu élevé de ces sanctions permettent de remettre en doute le poids réel de ces avis et de ces sanctions pécuniaires sur un changement éventuel de comportement.

Un suivi rigoureux et transparent pourrait améliorer le climat de confiance. Pour s'assurer d'apprécier les résultats de la mise en œuvre du plan d'action, la Ville exige d'être informée en temps réel (avec des rapports officiels à chaque trimestre) des progrès réalisés dans la réduction des émissions et du respect des échéances du plan d'action. Cela lui permettra de rassurer les citoyens.

### **Recommandation :**

La Ville recommande de former un comité de vigie indépendant (comprenant des experts, des acteurs locaux et des citoyens) qui veillera au bon déroulement des diverses actions pour prendre un virage vers un environnement sain pour Rouyn-Noranda.

Ce comité de vigie pourrait veiller à la bonne réception des données, leur diffusion et leur vulgarisation auprès de la population et au bon déroulement des diverses mesures pour apporter des solutions : plan d'action de la Fonderie Horne sur l'amélioration de ces procédés et le respect des exigences, plan global de prise en charge en santé, acquisition de connaissance neutre et indépendante, plan de communication et de relance de l'attractivité pour l'ensemble des secteurs d'activités de Rouyn-Noranda et de la région, etc.

De plus, la Ville souhaite que le mandat de l'administratrice d'État se poursuive puisqu'il répond à un besoin de coordination et de communication entre les différents paliers gouvernementaux, la Ville et les autres acteurs du dossier. Le comité de vigie pourrait être l'outil pour réaliser cette coordination.

### 3. Dimension économique

Les retombées locales d'une entreprise comme la Fonderie sont importantes et quantifiables en termes d'emploi, de consommation de biens et services, de dons et d'engagement communautaire. Ce sont près de 650 travailleurs avec des salaires frisant les 100 k\$ annuellement et environ 1850 emplois indirects qui contribuent au développement économique de Rouyn-Noranda. Il est plus aisé d'évaluer ce que rapportent les activités que ce qu'il en coûte depuis la crise qui a ébranlé notre milieu et ses différents secteurs économiques. Depuis plusieurs mois, l'image, la réputation et le pouvoir de rétention et d'attractivité de notre Ville ont été mis à mal. La Ville craint que tout le temps, l'argent et le cœur des gens d'ici investis à promouvoir la beauté et la vitalité du milieu soient à rebâtir. C'est plus d'une trentaine d'années d'efforts concertés qui se sont effondrés. Au tournant des années 80, les pluies acides découlant des activités de la Fonderie donnaient à Rouyn-Noranda la réputation d'une des villes les plus polluées du Canada. Il est donc essentiel de mettre des moyens extraordinaires pour préserver les acquis et assurer le rayonnement positif de notre ville et ne plus se retrouver dans la même situation dans 10, 15 ou 20 ans.

Les propriétaires et commerçants du quartier Notre-Dame vivent d'une façon particulière les conséquences de cette crise. Que ce soit par la baisse de la valeur de leur immeuble ou propriété ou par la diminution de l'achalandage de leur entreprise. Les pertes financières pourraient être importantes. Il sera essentiel de bien évaluer les effets de la crise actuelle auprès des propriétaires et commerçants afin de trouver des solutions pour atténuer les impacts négatifs.

#### 3.1 Attractivité et rétention

Entre juin et octobre 2022, ce sont plus d'une centaine d'articles de journaux, entrevues radio, reportages télé qui ont été diffusés dans les médias locaux, nationaux et même internationaux en lien avec les impacts de la Fonderie Horne sur la vie des citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda. L'enjeu est devenu national. Une pression qui a certes contribué à faire avancer le dossier, mais qui aura aussi causé d'importants dommages collatéraux à l'image de Rouyn-Noranda.

Plusieurs membres de la communauté d'affaires de même que les institutions d'enseignement supérieur ont émis de grandes préoccupations quant à leur capacité d'attirer de nouveaux candidats. Alors que la pénurie de main-d'œuvre représente déjà un enjeu de taille, la réputation de la Ville nuit aux efforts de recrutement. Bien qu'il soit difficile à l'heure actuelle de mesurer l'impact réel, une tendance se dessine. Au sein du réseau des recruteurs, on note des candidats qui refusent certains postes ou qui reportent leur projet de s'établir à Rouyn-Noranda. Un impact qui se fait même sentir dans les villes voisines situées à 100 km.

Au fil des décennies, Rouyn-Noranda est passée d'une ville mono-industrielle à une ville de savoir, attirant au passage de nombreux nouveaux arrivants grâce à la présence de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Arrivés pour étudier ou travailler, ces citoyens venus d'ailleurs au Québec ou de l'international apportent une richesse inestimable à la ville. Or, aujourd'hui ils sont nombreux à reconsidérer leur choix de vivre à Rouyn-Noranda. Dans une lettre signée par une centaine de personnes, dont les syndicats de professeurs et d'enseignants, ces expatriés expriment toute leur amertume d'avoir fait le choix de s'installer à Rouyn-Noranda sans savoir qu'ils mettaient à risque leur santé. D'autres citoyens sont quant à eux déjà partis.

Rouyn-Noranda ne peut tout simplement pas se permettre de perdre ses habitants. La ville a un avenir prometteur et a besoin de tous ses citoyens pour bâtir ses rêves.

### 3.2 Compétitivité et innovation

L'innovation est au cœur de la diversification économique de la ville. Par celle-ci, les entreprises sont en mesure de développer et de commercialiser des produits ou services distinctifs répondant aux besoins des compagnies d'exploration et d'exportation reconnues au Québec et un peu partout à travers le monde.

Des solutions sont à portée de main afin de supporter les entreprises à concrétiser des innovations et devenir les leaders mondiaux en la matière. La Ville de Rouyn-Noranda possède un réseau d'entreprises dynamiques, une expertise avancée et des chaires de recherches universitaires pouvant être mises à contribution pour réduire les émissions au plus bas seuil possible tout en maintenant la viabilité et la compétitivité de la Fonderie.

Afin d'accélérer la synergie du milieu dans la recherche de solution innovante, **la Ville de Rouyn-Noranda demande une confirmation immédiate du projet de Zone d'innovation minière (ZIM)**. Il est urgent de maintenir, rassembler et mobiliser nos experts et chercheurs pour faire face à la situation actuelle, mais également de développer des moyens de prévenir les situations semblables dans le futur. La ZIM propulsera cette industrie innovante à un niveau de développement jamais atteint jusqu'à maintenant. Par ailleurs, nos connaissances sur l'environnement minier et ses impacts sociaux devront être améliorées à la lumière des derniers événements.

**Recommandations :**

La Ville de Rouyn-Noranda recommande l'octroi du financement nécessaire au déploiement de la ZIM.

À l'intérieur d'un plan de relance global (recommandé ci-après), la Ville de Rouyn-Noranda recommande la mise en place de fonds de recherche spécifiques à l'amélioration des connaissances sur l'environnement minier dans le contexte des émissions de la Fonderie Horne.

Finalement, nos institutions d'enseignement demanderont à être soutenues dans l'accueil de nouveaux étudiants et le développement de chaires de recherche. Pour se faire, la Ville de Rouyn-Noranda recommande un appui financier afin de permettre à ceux-ci d'atteindre leurs objectifs de recherche et d'enseignement.

### 3.3 Relancer et soutenir la Ville ainsi que le milieu

Que ce soit pour soutenir les initiatives et demandes soulevées dans les volets précédents, il apparaît naturel, raisonnable et évident que pour retrouver son « élan d'avant » et traverser cette crise, **un plan de relance générale de la Ville est nécessaire, voire indispensable.**

La Ville de Rouyn-Noranda a en main un plan de développement économique ambitieux et finalise une nouvelle planification stratégique pour faire face aux besoins et défis de sa population pour les prochaines années. Tous les projets innovants et porteurs sont affectés de près ou de loin par l'incertitude entourant l'avenir de la Fonderie. Il faut donc accorder des leviers et des moyens offrant toute la latitude nécessaire aux autorités en place, et plus particulièrement à la Ville, pour identifier et déployer les meilleures solutions pour le milieu.

La mise en place de fonds particuliers est incontournable. Rouyn-Noranda traverse une crise, un sinistre, il faut rebâtir et accélérer les actions qui assureront un rétablissement rapide. Bien sûr, l'argent n'est pas la seule solution, il faut de l'agilité dans les décisions et de l'autonomie pour répondre au besoin des organismes, des entreprises impactées afin de soutenir les transitions nécessaires, le développement économique et social, et les démarches d'attractivité.

Des mesures phares et réalisables dans l'immédiat sont à notre portée, si l'on considère les différents projets d'infrastructure sportive, culturelle et communautaire en attente d'une réponse du gouvernement. La Ville réalise aussi des mesures qui favorisent un milieu de vie plus sain, tel qu'un plan de gestion des déplacements, pour lesquels des fonds seront nécessaires. Ces annonces ont le potentiel de mobiliser et positionner positivement la population d'ici et d'ailleurs, il faut combattre cette vague d'annonces et de nouvelles négatives par la mise en œuvre de projets structurants et attendus.

Différents projets miniers sont actuellement en développement sur le territoire de Rouyn-Noranda. Sachant que ces entreprises ont besoin du MELCC, qui est très mobilisé par le dossier de la Fonderie, pour cheminer, il serait déplorable de mettre en péril d'autres projets d'importance et ainsi aggraver la situation difficile dans laquelle se trouve déjà Rouyn-Noranda. En effet, la Ville de Rouyn-Noranda craint que le développement économique ressorte affaibli de la crise actuelle et il apparaît primordial de poursuivre les travaux concernant des projets porteurs pour la ville. Une lettre a d'ailleurs été transmise à M. Benoît Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en septembre dernier afin de le sensibiliser aux difficultés rencontrées par Falco, un projet pourtant prometteur pour Rouyn-Noranda.

**Recommandation :**

La Ville de Rouyn-Noranda recommande la création d'un fonds de relance pour soutenir les actions nécessaires à la rétention des citoyens et à l'attraction de nouvelles personnes.

## 4. Synthèse des recommandations

### 4.1 Milieu de vie, fracture sociale et engagement

La Ville recommande de prendre dès que possible les mesures suivantes afin de réparer la fracture sociale et favoriser un milieu de vie plus sain pour ces citoyens :

- Collaboration des différents paliers gouvernementaux dans les projets de réhabilitation;
- Soutien du gouvernement dans les projets vers un milieu de vie plus sain;
- Augmentation des ressources en Santé publique régionale pour soutenir les besoins en analyses et en étude supplémentaire;
- Fournir les ressources humaines et financières pour ouvrir le centre de cancérologie;
- Déployer les moyens financiers et humains nécessaires aux suivis environnementaux du MELCC;
- Intégrer les recommandations de la Santé publique régionale auprès de chaque partie prenante;
- Assurer une communication efficace, régulière, transparente et bien vulgarisée des parties prenantes (Fonderie Horne, MELCC et Santé publique);
- Maintenir une structure de travail et de cohésion pour le suivi du dossier au-delà de l'émission de l'autorisation ministérielle;
- Intégrer une démarche prospective et de consultation du milieu dans l'élaboration d'un guide de cohabitation.

### 4.2 Amélioration de l'environnement

La qualité de l'air est très préoccupante, tout comme les autres impacts environnementaux qui ne sont pas à négliger. Ainsi, la Ville recommande de :

- Appliquer les recommandations de la Santé publique régionale pour les concentrations dans l'air;
- Augmenter le nombre de stations et imposer le respect des concentrations annuelles et journalières pour chacune d'elles;
- Ajouter un détecteur de mesure en continu pour les particules fines PM 2,5;
- Présenter une réflexion sérieuse qui aboutira vers l'atteinte du 3 ng/m<sup>3</sup>;
- Favoriser et améliorer l'acquisition de connaissance des impacts sur la santé et l'environnement des divers contaminants;
- Présenter des améliorations significatives dans la gestion des eaux (effluents, eaux de ruissellement et eaux souterraines) de la Fonderie Horne;
- Consolider les actions de réhabilitation des sols;
- Explorer la possibilité d'élargir la zone de réhabilitation selon certains critères à définir avec le MELCC et la Direction de santé publique;
- Obtenir un plan d'action de la Fonderie Horne qui présente des améliorations sur l'ensemble des impacts environnementaux et de santé (air, sol, eaux, déchets);
- Accélérer les travaux de réhabilitation de la zone de transition;
- Mettre en place un comité de vigie indépendant pour veiller au bon déroulement des diverses actions concertées de chaque partie prenante;
- Maintenir la fonction de l'administratrice d'État pour soutenir la coordination de ce comité de vigie.

### 4.3 Attractivité, relance et innovation

Afin de répondre aux problématiques actuelles et envisagées par la communauté, la Ville recommande de :

- Reconnaître la situation de crise vécue par l'ensemble des acteurs;
- Octroyer le financement nécessaire au déploiement de la ZIM;
- Soutenir financièrement les institutions d'enseignement et de recherche dans leur développement;
- Créer un fonds de relance pour soutenir l'ensemble des actions nécessaires à la rétention des citoyens et à l'attraction de nouvelles personnes;
- Inclure ce fonds dans la reconnaissance d'un statut particulier pour la Ville de Rouyn-Noranda qui tracera la voie vers une cohabitation et une gestion intégrée des enjeux.

## Conclusion

Quand l'ensemble d'une population marche dans la même direction, c'est signe qu'elle est en mesure d'aller loin, très loin. Rouyn-Noranda traverse actuellement une tempête sans précédent ravageant son image et effritant son tissu social. Mais le beau temps reviendra et la communauté rouynorandienne sortira plus forte et surtout plus pure de cette crise.

Les prochaines années seront critiques. Mais avec un plan de réduction des émissions solide, une collaboration de tous les instants de la Fonderie et un engagement ferme du gouvernement provincial à soutenir la Ville dans sa relance, Rouyn-Noranda aura tout en main pour sortir gagnante.

Collectivement, il faudra continuer de maintenir la garde et de suivre de près l'avancement des travaux qui mèneront à l'atteinte des normes environnementales pour la qualité de l'air, de l'eau et des sols. Tous les acteurs devront mettre en commun leurs talents créatifs et leurs génies inventifs pour redonner à la ville la réputation qu'elle mérite. L'histoire de Rouyn-Noranda sera celle d'une communauté qui aura su se tenir debout pour défendre ce qu'elle a de plus précieux : sa qualité de vie. Ensemble, rendons à Rouyn-Noranda un milieu sain, sécuritaire, en santé et prospère.